

BRIC A BRAC FERCE SUR SARTHE CHAMPS DU BOIS LAURENT



**Le dimanche 3 MAI 2026
de 7h à 18h**

1,50 € LE MÈTRE LINÉAIRE POUR LES PARTICULIERS
4 € LE MÈTRE LINÉAIRE POUR LES PROFESSIONNELS

Réservation au 06.62.24.26.82

SNACK - BUVETTE - ORGANISÉ PAR L' 

IDENTITE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tel : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ ou ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail : _____

Pièce d'identité : Carte d'identité Passeport Permis Autre : _____

N° _____

Par la préfecture de : _____

CONDITION D'INSCRIPTION : MINIMUM DE 5 METRES

Longueur (en mètre)	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Prix particulier (1,50 € le mètre)	7,50	9	10,50	12	13,50	15	16,50	18	19,50	21	22,50
Prix professionnel (4 € le mètre)	20	24	28	32	36	40	44	48	52	56	60

Je joins un chèque de : _____ € à l'ordre de l'APE FERCE SUR SARTHE

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence

EXPOSANTS :

Le bric à brac est ouvert aux particuliers et aux professionnels pour la vente de produits d'occasion. L'installation doit avoir lieu entre 6h00 et 7h00 le matin. Tout exposant devra quitter son emplacement entre 18h00 et 19h00. **Votre véhicule ne doit pas dépasser la longueur de votre emplacement.**

Aucun véhicule n'est autorisé à circuler sur les lieux entre 7h00 et 18h00

Toute personne devra présenter la pièce d'identité utilisée pour l'inscription le jour de la manifestation.

AUTRES :

- * L'accueil des visiteurs débute à 7h00 et terminera à 18h.
- * Les objets invendus ne pourront être laissés sur place.
- * Les informations fournies lors de l'inscription seront inscrites dans un registre tenu à disposition des services de contrôle pendant toute la durée de la manifestation.
- * La vente de boissons et de restauration est strictement réservée à l'organisateur. La sonorisation et les groupes électrogènes sont interdits.
- * Aucun remboursement ne sera effectué après inscription SAUF si l'annulation est décidée par l'organisateur

ATTTESTATION

PARTICULIERS

Je soussigné(e) _____

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur n'avoir participé à aucune vente de même nature ou à une seule vente de même nature dans l'année.

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter

Fait à _____ Le _____

Signature _____

PROFESSIONNELS

Je soussigné(e) _____

Représentant de la société _____,
N° de registre _____ de _____
dont le siège est situé à _____
ayant la fonction de _____

Déclare sur l'honneur être soumis au régime de l'article L310-2 du code de commerce et tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article L321-7 du code pénal)

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter

Fait à _____ Le _____

Signature _____